VILLE DE BAUVIN

COM@BAUVIN

Juin 2018
N°26



Budget 2018

Pages 6 & 7

Pages 3 à 5
Retour en images

Pages 8 & 9
Rétrospective

Pages 9 à 11
De nous à vous

Sommaire

Edito	p 2
Retour en images	p 3 à 5
Budget 2018	p 6 & 7
Rétrospective	p 8 & 9
De nous à vous	p 9 à 11
Commerces	p 11
Agenda	p 12

PUBLICATION

Louis-Pascal LEBARGY
Carole VERRIER
Commission information & communication
- Alain BERNARD
- Valérie COASNE
- Laurent COUTTE
- Daniel EDOUIN
- Maryline PENNEQUIN
- Nordine TOUCHI

SERVICE COMMUNICATION

communication@villedebauvin.fr
03.20.18.11.11


Louis-Pascal LEBARGY

Edito \\

Madame, Monsieur, chers amis.

Dans quelques semaines, le Festival des 1000 vaches va débuter. Des artistes de rue, de cirque, de scène…, vont envahir la commune pour vous faire découvrir leurs talents. Cette année pour célébrer la dixième édition de ce Festival et la Fête Nationale, une retraite aux flambeaux et un feu d'artifice seront organisés le 13 juillet. Vous trouverez prochainement dans vos boîtes aux lettres le programme détaillé de ces événements majeurs.

Vous aurez également l'occasion de profiter de la traditionnelle fête foraine qui aura lieu sur le parking de la mairie du 30 juin au 3 juillet 2018.

Véritable réussite en 2017, la journée des enfants sera reconduite le premier dimanche de Septembre sur le parking de la mairie et clôturera joyeusement la période des vacances estivales qui vraisemblablement verra sortir de nombreux drapeaux tricolores à l'occasion de la coupe du monde de football.

J'ose espérer que ces drapeaux viendront, plus nombreux encore, pavoiser notre commune pour cette fois, rendre hommage aux millions de soldats morts aux combats pendant la Première Guerre Mondiale lors des manifestations de commémoration du centenaire de l'Armistice que notre commune organisera en associant les différentes générations.

Dans ce nouveau numéro du Com@Bauvin, vous découvrirez un résumé du budget 2018, ainsi qu'une rétrospective des différents événements qui se sont déroulés sur la commune et des informations qui vous seront utiles au quotidien.

Je vous souhaite une bonne lecture et, d'ores et déjà d'agréables vacances.

Le Maire
Louis-Pascal LEBARGY

IMPORTANT !

Plan Canicule

Dans le cadre du plan « canicule », un registre contenant les coordonnées des personnes isolées est tenu dans la commune.
Pour permettre de le mettre à jour, merci de bien vouloir, si vous en ressentez le besoin, vous faire connaître au C.C.A.S au 03.20.18.11.20.
Les personnes qui ont demandé leur inscription l'année dernière restent bien évidemment inscrites (sauf avis contraire de leur part).

Ramassage des déchets

Merci de sortir vos poubelles en fin de journée la veille de la collecte, afin de ne pas polluer visuellement la voie publique.

Retour en images

Un retour *non exhaustif* sur les derniers événements de la commune

1 *6 janvier* - Voeux du maire à la population

2 *8 au 18 janvier* - Classes de Neige à Châtel pour les classes de CM2 de l'école FERRY *(Séjour organisé par la CCHD)*

3 *22 janvier* - Voeux du Maire aux commerçants et artisans

Retour sur ...



1



2



3

Retour en images *(suite)*

4 *2 février* - Remise des lots : concours des maisons fleuries et «Bauvin fête Noël»

5 *9 février* - Vernissage de l'exposition Reliefs et collages

6 *6 avril -Vernissage de l'exposition de Manuel « De l'atelier à la scène : l'art du plasticien »*

7 *8 avril - Troc Plantes*

8 *Défilé du 8 mai*

9 *13 mai - Concert de l'harmonie municipale*



4





8



5



7

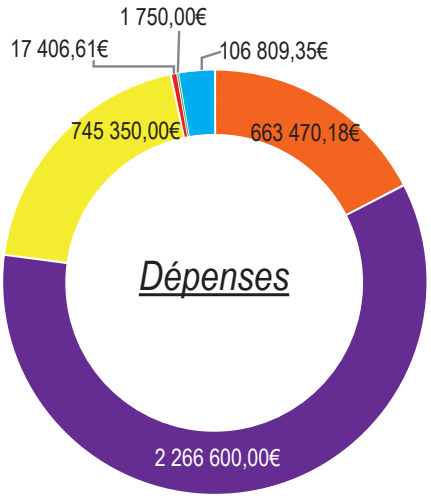


9

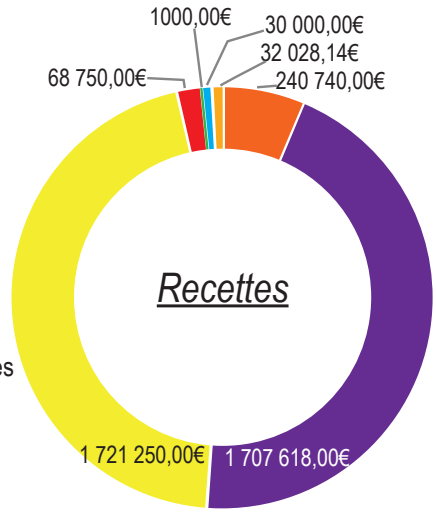
Budget 2018

Section de fonctionnement

La section de fonctionnement représente, pour l'année 2018, un montant global de 3 801 386,14 € tant en dépenses qu'en recettes, le budget devant être réglementairement équilibré.
La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses qui assurent le fonctionnement au quotidien des différents services municipaux et des prestations proposées à la population.
L'essentiel des recettes provient des dotations versées par l'Etat, le produit des impôts ainsi que les recettes correspondant au paiement des prestations proposées : cantine, centre de loisirs, locations de salles, …



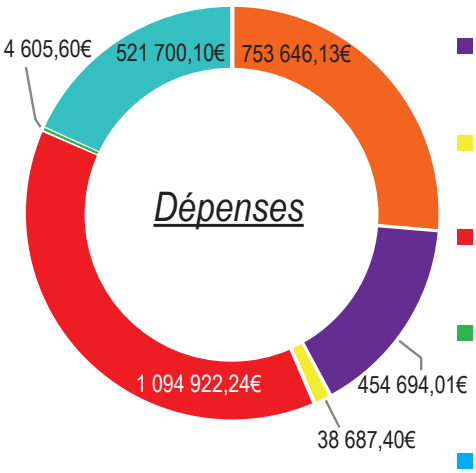
- 011 - Charges à caractère général
- 012 - Charges de personnel et frais assimilés
- 65 - Autres charges de gestion courante
- 66 - Charges financières
- 67 - Charges exceptionnelles
- 6811 - Amortissements



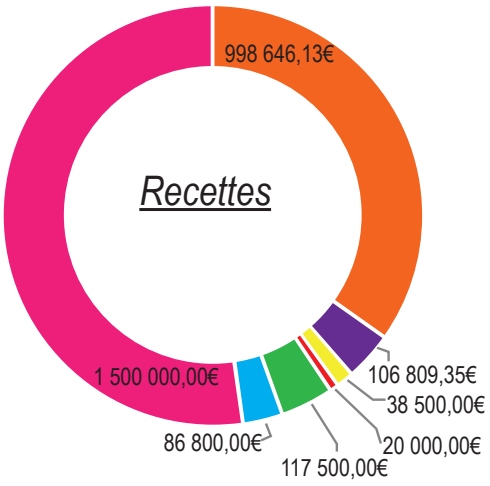
- 70 - Produits des services et ventes diverses
- 73 - Impôts et taxes
- 74 - Dotations, subventions et participations
- 75 - Autres produits de gestion courante
- 77 - Produits exceptionnels
- 013 - Atténuation de charges
- 002 - Résultat reporté

Section d'investissement

La section d'investissement représente un montant global de 2 868 255.48 € tant en dépenses qu'en recettes.
L'essentiel des dépenses de cette section, regroupé sous les termes «immobilisations incorporelles et corporelles», correspond à la réalisation de travaux ou à l'acquisition de biens mobiliers (matériels et équipements divers) ou immobiliers.
L'essentiel des recettes de cette section provient de l'emprunt de 1 500 000 € souscrit en 2018, complété par l'affectation du résultat cumulé des années antérieures.



- 001 - Déficit d'investissement reporté
- 16 - Emprunts et dettes assimilés
- 20 - Immobilisations incorporelles
- 21 - Immobilisations corporelles
- 20 - Immobilisations incorporelles *(Restes à réaliser 2017)*
- 21 - Immobilisations corporelles *(Restes à réaliser 2017)*

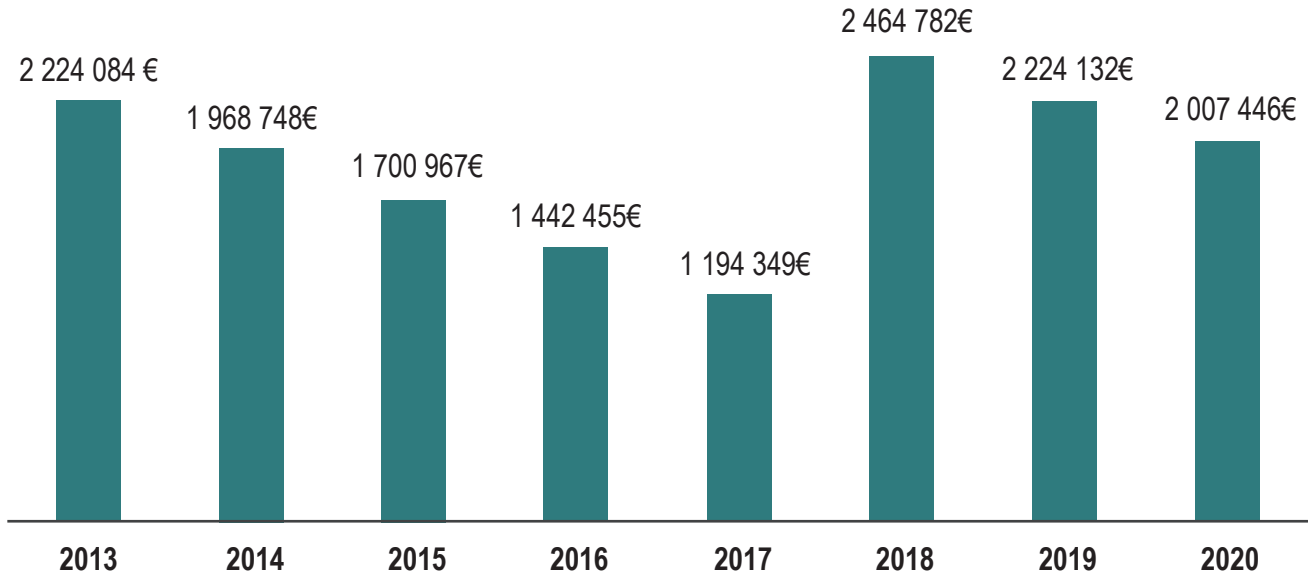


- 10 - Dotations, fonds divers
- 040 - Opérations d'ordres de transfert entre 2 sections
- 10 - Dotations, fonds divers *(Restes à réaliser 2017)*
- 138 - Autres subventions d'investissement non transférables *(Restes à réaliser 2017)*
- 024 - Produits des cessions d'immobilisations *(Restes à réaliser 2017)*
- 13 - Subventions d'investissement reçues *(Restes à réaliser 2017)*
- 16 - Emprunts et dettes assimilés *(Restes à réaliser 2017)*

Au titre des travaux pour 2018, on peut citer l'extension de la cantine de l'école des Peupliers, dont les travaux doivent démarrer dans quelques semaines, la réfection des cours des écoles maternelles (Coquelicots et Perce Neige), la remise en état des toitures des bâtiments communaux, ainsi que la réalisation des travaux sur les bâtiments publics, liés à l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap.

La dette communale

Le capital restant dû au 1er janvier de chacune des années s'établit comme suit : le surcroît de charge de la dette lié à la souscription du nouvel emprunt sera compensé par l'extinction de l'un des emprunts antérieurs.



Les taux d'imposition locale

Cette année encore, les taux d'imposition locale ont été maintenus.

	Bases d'imposition prévisionnelles 2018	Taux proposés pour 2018	Produits correspondants
Taxe d'habitation	3 712 000 €	20,72%	769 126 €
Taxe foncière (bâti)	2 474 000 €	21,60%	534 384 €
Taxe foncière (non bâti)	18 000 €	96,26%	17 327 €
		Total	**1 320 837 €**

Les subventions aux associations

Le budget de l'année 2018 prévoit le versement aux associations d'un montant équivalent à celui versé en 2017. Le vote validant la répartition de ce montant par association n'ayant pas eu lieu, le détail par association fera l'objet d'une publication ultérieure.

Les projets

Plusieurs projets sont à l'étude, les arbitrages seront effectués dans les semaines à venir après analyse détaillée des coûts tant en investissement qu'en fonctionnement.

Inauguration de l'Espace Simone Veil

Ne pas oublier ... Voici le sens de cet espace de Mémoire Simone VEIL.
Ne pas oublier ... Un devoir de mémoire nécessaire envers ceux qui ont été opprimés.

Cet espace, situé devant la mairie, a été inauguré ce dimanche 29 avril, journée dédiée à la célébration de la mémoire des victimes de la déportation dans les camps de concentration et d'extermination nazis lors la Seconde Guerre mondiale.
Y associer le nom de Simone VEIL était évident tant cette «Grande Dame» a toujours incarné le souvenir de ce douloureux épisode de l'histoire de l'humanité, tant elle était attachée à ranimer à chaque instant la mémoire des disparus, la mémoire des souffrances subies par ceux qui vécurent les atrocités de la Déportation.



Un espace de Mémoire pour ne pas oublier ....

Le banquet des aînés



Un banquet des aînés haut en couleur !

Cette année encore, les aînés de notre commune ont pu profiter du banquet qui leur est dédié.
Louis-Pascal LEBARGY, Maire et Président du CCAS, Alain Bernard, Vice-président du CCAS, de nombreux élus et bénévoles ont accueilli les aînés lors cette magnifique journée sur le thème du carnaval !
Une décoration colorée, un repas délicieux, toutes les clés de la réussite étaient rassemblées pour que cette journée soit un souvenir mémorable pour chacun.

Les médaillés du Travail

La traditionnelle cérémonie de remise des médailles du travail s'est déroulée mardi 1er mai à la salle des fêtes après un défilé sous le soleil en présence de Monsieur le Maire, Louis-Pascal LEBARGY, de nombreux élus, du Président de l'association des médaillés du travail, Monsieur Jean-Pierre PLANQUELLE.

A cette occasion, 10 personnes ont été diplômées :

Argent /Vermeil / Or / Grand Or
Madame Josiane PRYEN

Grand OR
Madame Christiane MASSELOT

Or
Monsieur Daniel DEMAITRE
Monsieur Benoit DUTHOO

Argent / Vermeil
Monsieur Dominique POTEAU

Argent
Madame Véronique DE SMEDT
Madame Edwige TETE
Monsieur Olivier COMYN

Médaille d'honneur agricole
Monsieur Davy DUPIRE



La Route du Louvre

Le 13 mai dernier, près de 2000 marathoniens et relayeurs de la 13ème édition de la Route du Louvre ont traversé les rues de la commune.





Des restrictions de circulation et des interdictions de stationnement ont été imposées permettant le passage en toute sécurité de l'épreuve. *Je vous remercie très sincèrement d'avoir respecté les dispositions de l'arrêté municipal.*

Pour votre information, trois Kenyans sont montés sur le podium :
1 – LETTING KIPUGAT (02 : 11 : 36 // Moyenne : 19.24 km)
2 – KORIR FELIX KIPCHUMBA (02 :12 :06 // Moyenne : 19.17 km)
3 – KIPLANGAT KIRUI (02 : 14 : 18 // Moyenne : 18.85 km)

L'ensemble des résultats du Marathon est disponible sur le site de la Route du Louvre.

De nous à vous

Inscriptions aux Accueils de loisirs

Du 11 au 22 juin
Les 13, 15, 20 et 22 juin jusque 18h30
Journée de rattrapage le 27 juin dernier délai
Pour l'organisation du service, aucune inscription ne sera prise après cette date.
Paiement semaine complète à l'inscription.

Lieu des centres d'été :
Ecole Ferry : Enfants des écoles primaires et ados
Ecole Perce-Neige : Enfants des écoles maternelles

Boucherie - Charcuterie - Traiteur
Au fin gourmet charolais

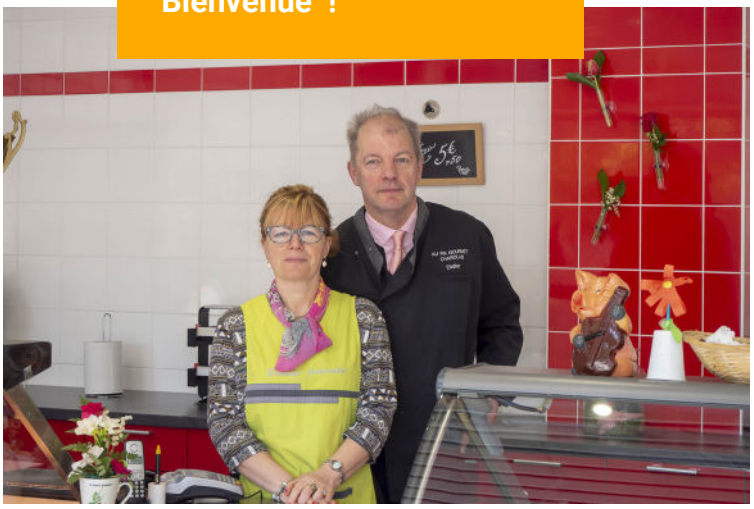
Après 22 années à Meurchin, Maryse et Didier LEFEVBRE, ont déménagé leur boucherie et ont pris leur quartier à Bauvin.

Depuis le 20 mars, la nouvelle boucherie a ouvert ses portes en face de la mairie dans l'ancien magasin Fourmeaux.

Leurs mots d'ordre : « artisanat » et « qualité ». Qualité de la matière première avec une viande d'exception, utilisation de produits frais concernant la partie traiteur. Mais aussi une dynamique locale, une traçabilité de la matière première qui vient de la région des Hauts-de-France.

Un savoir-faire reconnu par l'ancienne comme par la nouvelle clientèle.

Bienvenue !



100 ans de Monsieur MASSELOT



Bon anniversaire Mr MASSELOT !

Il y a un siècle, le 8 mars 1918, naissait à Vendin-lez-Béthune Monsieur François MASSELOT.
Figure connue des communes de Bauvin et de Provin, Monsieur MASSELOT a consacré sa vie aux durs travaux inhérents à l'exploitation de la ferme familiale.
Sa famille, ses amis et de nombreux élus réunis en la salle Léopold DUFOUR ont pu constater que Monsieur MASSELOT n'a rien perdu de son caractère pétillant et de la pertinence de ses propos.
Passionné de musique, Monsieur MASSELOT a reçu également un bel hommage par le biais de la présence d'anciens collègues de l'Harmonie de Billy Berclau dont il a été le vétéran.
La réception s'est terminée par la dégustation du traditionnel gâteau d'anniversaire qui a été l'occasion de s'apercevoir que Monsieur MASSELOT n'avait perdu ni son souffle ni son appétit.

Clôture de l'école «Les Coquelicots»

De la couleur pour la cour de l'école !



L'école « Les Coquelicots » a été pourvue d'une nouvelle clôture, des crayons de couleurs géants ornent dès à présent la devanture de la cour de l'école. Ces travaux ont été réalisés par Interval (Atelier Chantier d'Insertion). L'association offre la possibilité aux personnes de s'engager dans un parcours personnalisé de retour à l'emploi en s'appuyant sur une activité productive, des formations et un accompagnement socio-professionnel.

Verger Partagé

Une première dans la commune grâce à la commission environnement. Les enfants sont venus planter des pommiers, des poiriers et des noisetiers à l'espace vert situé rue François Pouille.

Trois ateliers ont ainsi été proposés :
Un atelier parents/enfants, un atelier avec les enfants de la ULIS et un dernier avec les enfants des accueils de loisirs. Au total plus de 40 enfants ont bêché, taillé, planté les arbres. Ils ont également découvert les étapes nécessaires à la plantation telles que le pralinage (technique consistant à enrober les racines d'une plante avec du pralin - composé pour l'occasion d'eau et de terre – favorisant la pousse des racines).

Maintenant, il faut patienter pour découvrir les fruits de leur travail …

**Silence …
Ça creuse !**



Mairie
Espace Simone VEIL
35 rue Jean Jaurès
59221 BAUVIN

Standard : 03.20.18.11.11
Fax : 03.20.86.81.99
Courriels : accueil@villedebauvin.fr
secretariat@villedebauvin.fr

Ouverture du lundi au samedi

Lundi :
13h30 à 17h00
Mardi, Mercredi, Vendredi :
9h00 à 12h00 - 13h30 à 17h00
Jeudi et Samedi :
9h00 à 12h00

CCAS - 25 rue Jean Jaurès
59221 BAUVIN

Standard : 03.20.18.11.20
Fax : 03.20.86.81.22

Ouverture du lundi au samedi

Lundi :
13h30 à 17h00
Mardi au Vendredi :
9h00 à 12h00 - 13h30 à 17h00
Samedi :
9h00 à 12h00

Numéros d'urgence :

Pompiers : 18
Gendarmerie : 17
SAMU : 15
Médecin de garde : 03.21.71.22.44
Pharmacie de garde : 08.25.74.20.30

Adresse du site Internet : villedebauvin.fr
Facebook : @bauvin59221

Ça me dit ... matin

Tu as entre 18 et 25 ans ? Tu as quitté le système scolaire ? Tu te poses des questions sur ton avenir et tu souhaites être accompagné dans tes démarches personnelles et professionnelles.
Tu peux rencontrer Monsieur TOUCHI Nordine, Conseiller municipal, le samedi matin sur rendez-vous. (03.20.18.11.11)

Commerces





Piccoti



Exposition
PICCOTI ART'S
samedi 2 juin
De 10h à 13h
Salle Jacques Prévert à Provin

\\ Agenda

(informations communiquées par les associations - connues à la date de l'édition)

L'agenda de la fin de l'année scolaire et des vacances

Gala de danse des Filles du mercredi
Samedi 2 et dimanche 3 juin
Salle des Fêtes

Marche du SIVU
Dimanche 3 juin
Départ de l'île aux saules

Vide grenier
Dimanche 3 juin
Cité du Général du Gaulle

Fête de l'école Les Peupliers
Vendredi 8 juin
Salle des Fêtes

Fête de l'école Les Coquelicots
Samedi 9 juin
Ecole Les Coquelicots

Réunion pour les nouveaux arrivants
Vendredi 15 juin
Mairie

Assemblée générale du Basket
Samedi 16 juin
Salle Legrain

Bal Line Dance de Asso Passions
Samedi 16 juin
Salle des Fêtes

Vide grenier du HandBall
Dimanche 17 juin
Rue J.Guesde et résidence Guy Mollet

Les Rencontres Chantantes
Lundi 18 juin
Salle des Fêtes

Festival des 1000 vaches
Du 19 juin au 13 juillet
(programme à découvrir dans vos boîtes aux lettres)

Fête de l'été au foyer Symphonia
Vendredi 29 juin
Résidence Ste Barbe

Fête des écoles Brassens et Perce-Neige
Samedi 30 juin
Ecole Brassens

Braderie les 3 Résidences
Samedi 4 août
Residences : Ste Barbe, Florent Evrard, Les Bigophones

Festival de l'île aux cultures
Samedi 25 août
Ile aux Saules

L'agenda de votre rentrée

Journée des enfants
Dimanche 2 septembre
Parc Bérégovoy

Rentrée des classes
Lundi 3 septembre

Forum des Associations
Samedi 15 septembre
Salle de Tennis

Défilé commémorant la libération de Bauvin
Dimanche 16 septembre

Avocat : Jeudi 28 juin à partir de 14h30 au C.C.A.S *(prise de rendez-vous au 03.20.18.11.11)*
Conciliateur de justice : Vendredi 29 juin à partir de 9h30 en mairie *(prise de rendez-vous au 03.20.18.11.11)*
Assistante sociale : Les 2e, 3e et 4e mardis de chaque mois de 9h à 11h au C.C.A.S
Mission locale : Tous les mercredis de 14h à 17h sur rendez-vous au C.C.A.S.
Liste des assistantes maternelles : consultable en mairie ou auprès de l'association PICCOTI, Mme GABANT
Don du Sang : Mardi 3 juillet de 15h à 19h - Salle des fêtes

Horaire de la Bibliothèque : Mardi de 16h00 à 18h30,
Mercredi de 14h30 à 18h30,
Vendredi de 16h00 à 19h00,
Dimanche de 11h00 à 12h00 (selon planning)

Pour un avis, une réclamation, une demande, un problème d'éclairage public ou de ramassage des poubelles, vous pouvez nous joindre aux adresses suivantes : accueil@villedebauvin.fr
secretariat@villedebauvin.fr